



Ensemble bâtissons le futur

Mandat AERCQ:

Mettre sur pied une association des entrepreneurs en radio communication pour le Québec
Qui soit reconnu par tous les organismes, par les gouvernements : fédéral, provincial et municipal
Qui soit dynamique et proactif
Qui répond à vos besoins collectifs et individuels.

Avantages :

L'AERCQ est la seule association au Québec qui peut vous écouter, travailler avec vous pour trouver des solutions proactives et de bien vous représenter auprès de différents intervenants.

La bannière AERCQ sur votre site web influencera positivement les visiteurs de faire affaire avec vous.

Partenariat exceptionnel avec Innovation, Science et Développement économique Canada (Industrie Canada) en développant au fil des années un réseau de communication efficace.

Outils vidéo et audio performants de communication à distance, qui permet à nos membres de participer aux réunions annuelles et aux formations s'ils ne peuvent se déplacer.

Un site Web dynamique, que le public et nos membres peuvent consulter, qui contient toutes les informations et documents au bon fonctionnement de l'AERCQ.

Une visibilité accrue et publicité gratuite pour les compagnies membre de l'AERCQ. De 2009 à 2012 plus de 10,000 personnes différentes ont visité notre site.

L'AERCQ été l'investigateur de changements majeurs, afin d'améliorer les exigences et certaines façons de faire d'Industrie Canada, Gestion du spectre. Tout cela en gardant comme objectif de faciliter le travail de nos membres et de leur donner de meilleurs outils :

En 2011, nous avons eu une grande influence dans le dossier des fréquences de location. Notre demande d'une fréquence par compagnie à été acceptée. Il reste toutefois du travail à faire ?

En 2011, nous avons convaincu Industrie Canada qu'il était primordial que le client qui achète un équipement radio puisse s'en servir immédiatement et en toute légalité. Suite à notre suggestion, la procédure suivante est autorisée
Lors de la vente équipement radio vous pouvez programmer votre fréquence de location, et dans la même semaine faire une demande de fréquence à IC. Sur réception de la fréquence du client récupérer votre fréquence.

En 2012, nous avons fait pression sur Industrie Canada afin qu'ils discutent avec le gouvernement Provincial pour exclure la radio communication dans la loi qui interdit l'utilisation du cellulaire au volant.

Ensemble bâtissons le futur

Avantages (suite):

L'AERCQ a réussi à obtenir des améliorations aux procédures d'Industrie Canada :

Obtenir un document officiel d'Industrie Canada sur l'exigence de la bande étroite en VHP et UHF.

La validation d'un tableau aide-mémoire, des lois et règlements de la radio communication qui est disponible à nos membres.

Lors d'une demande de licence, l'agent responsable du dossier enverra un courriel d'accusé de réception au demandeur.

Appeler le superviseur de IC, M. Verrette si vous avez un reme de fréquence

Les agents d'IC devront communiquer simultanément les infos à votre client et au demandeur de la licence (vous)

Industrie Canada vous divulguera les fréquences non divulguées (police) si vous avez une procuration de ces services.

En 2016 réunion avec le CSPQ concernant l'offre de service fait aux MRC

Formations Plus

Deux formations d'une journée sont données par année.

La formation est recommandée par les membres.

La formation est disponible en DVD d'auto formation qui permet à vous et votre personnel de la consulter chez vous à votre rythme d'apprentissage.

Sur invitation, les non membres doivent payer pour assister aux formations.

Formations disponible à télécharger

<http://aercq.com/documents/DonaldG-20160228-155003-AERCQ%20Formations.pdf>

Radio Mobiles Formation

Propagation IC

BLOG

Formation_101Vente

Excel initiation aux macros

Documentation :

Formation sur la filtration complexe de l'instructeur, M Marcel Laçasse (juin 2012)



Ensemble bâtissons le futur

Services à nos membres

Création d'un document de code d'éthique des entreprises membres de l'AERCQ.

Améliorations et mises à jour de notre site web de manière ponctuelle et continue. Possibilité de télécharger toutes les documents de notre site Web.

Une application exécutable, pour calculer le coût des licences. Une version pour calculer les coûts de licences pour vous est en développement.

Consultation gratuite de 15 minutes, avec Donald Girard, concernant la gestion du spectre et vos dossiers difficiles avec Industrie Canada.

Un atelier par année de travail (recherche d'amélioration) avec Industrie Canada.

Blog disponible depuis décembre 2012.

Veille électronique automatisée concernant la radio com. Au CRC, Industrie Canada et Google.

Mettre à votre disposition un document 'AVERTISSEMENT' sous forme carte de crédit en spécifiant la loi des télécommunications, le site web d'IC et leurs adresses courriels.

Un journal (Radio lettre) publié deux fois par année qui tient les membres informés.

Le calendrier des activités de l'année

L'année de l'AERCQ débute le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de l'autre année

Calendrier des activités est disponible en avril de chaque année à cette adresse <http://aercq.com/actca.php>

Vous pouvez le télécharger dans votre Outlook en suivant cette procédure.